

Information concernant la session 2014 du CAPES externe d'anglais

M. Antoine Mioche, président du jury de CAPES externe d'anglais, a bien voulu répondre ci-dessous aux questions soulevées lors des récentes assemblées générales de la SAES et de l'AFEA concernant la nouvelle maquette du concours.

• Les quatre épreuves auront-elles une orientation finale de nature didactique ?

Les nouvelles maquettes de CAPES visent, dans toutes les disciplines, une articulation plus étroite des dimensions disciplinaire et professionnelle.

Selon des modalités un peu différentes pour chacune d'entre elles, les quatre épreuves du CAPES externe de langues vivantes viseront donc à évaluer la capacité des candidats à mobiliser des connaissances et des compétences universitaires en vue de l'exercice futur du métier de professeur. Comme l'indiquait le texte de cadrage dit de « maquette générique », les deux épreuves d'admission mettront plus particulièrement l'accent sur la capacité à se projeter dans un contexte et dans une posture d'enseignement ; et il ne sera attendu des candidats que la connaissance, « à un premier niveau de maîtrise, [d]es procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel ».

• Les documents-supports de la première épreuve d'admissibilité seront-ils de niveau universitaire ou secondaire ?

Si, par documents de « niveau secondaire », on entend des extraits de manuel, la réponse est que les dossiers ne comporteront pas de documents de ce type.

Au-delà de cette clarification, il convient de percevoir que l'ancrage du dossier dans certaines des notions ou thématiques des programmes de collège et de lycée, inscrites au programme du concours, ne renvoie pas à un niveau d'enseignement qui dicterait la nature des supports. Une première raison en est qu'un même document est susceptible de traitements différents selon le niveau d'enseignement. Une seconde raison en est que l'épreuve a vocation à évaluer plus généralement la capacité des candidats à mobiliser un ensemble de compétences méthodologiques et de connaissances linguistiques et culturelles, sans référence directe à l'activité d'enseignement. Le dossier sert donc de base à une analyse dont on attendra qu'elle donne lieu à un propos construit et argumenté. C'est le sens à donner au mot « composition ».

• Quel est le lien entre thématiques et notions des programmes de collège et lycée, d'une part, thématiques et notions et programme du concours, d'autre part ?

Le programme du concours retiendra chaque année deux notions des programmes de collège et de lycée, ainsi que deux thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère du cycle terminal du lycée.

Cette référence aux programmes de l'enseignement secondaire est un moyen :

- d'affirmer que l'exercice universitaire de la composition mobilise bien des connaissances et compétences pertinentes et nécessaires à l'exercice du métier de professeur ;
- de fournir un cadre général à la formation dispensée en université ; le programme du concours, renouvelé par moitié seulement chaque année, laissera une grande liberté de choix des œuvres, ouvrages, textes et documents abordés tout en permettant de focaliser et de structurer la réflexion des candidats ;
- d'assurer une cohésion aux dossiers que les membres du jury seront invités, au fil des sessions, à proposer pour servir de supports à l'épreuve.

● **Comment s'articuleront, dans le programme du concours, les deux notions et les deux thématiques ? Ne faut-il pas craindre que l'épreuve conduise à l'indifférenciation de la littérature et de la civilisation ?**

Dans le choix du programme du concours, tout comme dans la constitution du dossier soumis aux candidats à la première épreuve d'admissibilité, une articulation ou une convergence entre les notions et thématiques inscrites au programme ne sera pas particulièrement recherchée.

Dans la mesure où le renvoi aux programmes de collège et lycée constitue un élément de cadrage (cf. question ci-dessus), et non une finalité, de l'exercice, il ne sera pas attendu des candidats de traitement des notions et thématiques inscrites au programme du concours en tant que telles, mais bien une composition sur la base d'un dossier qui constituera le point de référence de l'épreuve.

Du fait d'une différence appréciable de méthode dans le traitement des textes littéraires et civilisationnels, les sujets seront tantôt de l'un, tantôt de l'autre type, tout comme auparavant le commentaire pouvait porter indifféremment sur un texte de littérature ou un texte de civilisation.

Sur ce point de la spécialisation disciplinaire, il convient de bien comprendre que :

- les thématiques renvoient exclusivement à une réflexion sur la littérature, ce qui n'empêche pas *a priori* cette réflexion d'être conduite parfois dans des textes autres que proprement littéraires ;

- les notions, pour leur part, sont ouvertes à une approche en formation qui pourra être civilisationnelle aussi bien que littéraire (ex. : « l'imaginaire » ; « mythes et héros »).

● **Des sujets zéro sont-ils prévus ?**

Des sujets zéro ont en effet été demandés à l'inspection générale de l'Education nationale, qui a soumis ses propositions. Il appartient désormais aux autorités ministérielles de décider de l'opportunité et, le cas échéant, du moment, de leur mise en ligne.

A l'épreuve de composition, le dossier pourra comporter des éléments d'iconographie.

S'agissant de la seconde épreuve d'admissibilité, il a été proposé que thème et version figurent à l'exercice de traduction, l'un et l'autre servant ensuite de support à une réflexion d'ordre linguistique sur des formes précises des textes-supports, représentatives du fonctionnement ordinaire de l'une et l'autre langues.

● **Quel sera le niveau attendu dans les exercices de réflexion linguistique de la seconde épreuve d'admissibilité ?**

La question ne se pose pas en termes de niveau, mais en termes de contexte de mobilisation des connaissances acquises à l'université. Il sera demandé de formuler une réflexion qui démontre la capacité à rendre accessible à un public d'élèves les connaissances et les modes de raisonnement susceptibles de l'éclairer sur le maniement des formes et des ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

● **A quelle date le programme sera-t-il publié ?**

Le programme devrait être publié aux alentours de la mi-juin.